



Objet : Equipements aquatiques - Modification des Conditions générales de vente (CGV) des Equipements aquatiques

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°34 du 19 décembre 2024 approuvant les Conditions générales de vente des Equipements sportifs de la CA Arlysère,

Vu l'arrêté n° 2022-034 donnant délégation à Nathalie MONVIGNIER MONNET pour les affaires traitant des équipements de loisirs, des Piscines et des plans d'eau de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Considérant qu'il y a lieu de modifier les Conditions générales de vente des Equipements aquatiques,

DECIDE

Article 1 : L'annexe à la délibération n°34 du 19 décembre 2024 concernant les Conditions générales de vente (CGV) des Equipements aquatiques est modifié comme suit :

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent toutes les ventes effectuées sur le site internet : <https://espaces-aquatiques.axess.shop>

Entre :

La Communauté d'Agglomération Arlysère,
Adresse : 2, avenue des Chasseurs Alpins 73200 ALBERTVILLE
Ci-après dénommée « le professionnel »

Et :

Les usagers du site,
Ci-après dénommé « l'acheteur »

PREAMBULE

Les tarifs et les conditions générales de vente ainsi que leurs modifications en cours d'année s'appliquent dans leur intégralité et sont complétés par les dispositions relatives à la vente par Internet décrites ci-après.

La Communauté d'Agglomération Arlysère propose la vente de produits activités aquatiques et de remise en forme par l'intermédiaire de la billetterie en ligne pour les piscines d'Ugine, Gilly sur Isère, Frontenex et Beaufort ainsi que pour le centre de remise en forme Atlantis à Ugine.

Toute commande vaut acceptation des prix et de la description des services disponibles à la vente. Toute commande en ligne suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales consultables à tout moment sur le site internet ainsi que les règlements intérieurs des différents équipements.

Les ventes en ligne sont liées à la régie de recettes du centre aquatique ATLANTIS.

Conformément à l'article 1134 du Code civil français, l'acheteur et le professionnel conviennent que le contrat de vente passé entre eux fait la loi des parties et devra être exécuté de bonne foi.

La Communauté d'Agglomération Arlysère se réserve le droit de modifier les présentes conditions à tout moment et sans préavis, étant entendu que ces modifications seront inapplicables aux commandes effectuées antérieurement.

Modalités d'achat en ligne (commande)

Le site propose aux utilisateurs d'acheter en ligne des produits concernant les piscines de la Communauté d'Agglomération Arlysère et le Centre de remise en forme Atlantis d'Ugine ci-après.

Les produits en vente concernent les activités aquatiques et de remise en forme ci-après :

- Activités encadrées : aquagym, aquabike, fitness, séance découverte musculation, training bike, cardio détente, renforcement musculaire, pilates, abdos fessiers, cross training, pump, biking, cardio dance, stretching, musculation, natation.
- Activités non encadrées : balnéothérapie, squash.

Les activités sont vendues soit par :

- Entrées unitaires,
- Cartes à entrées multiples,
- Abonnements au mois, au trimestre, au semestre, à la saison, à l'année
- Possibilité d'abonnements à l'année par paiement mensualisé SEPA (uniquement pour les abonnements musculation, balnéo et musculation-balnéo)

L'acheteur choisit le produit désiré. Il est également possible d'acheter plusieurs produits pour une même séance.

Le produit est placé dans un panier virtuel, l'acheteur peut vérifier à tout moment le contenu de son panier et procéder à d'éventuels changements.

Si l'acheteur souhaite terminer ses achats, il peut poursuivre la procédure en cliquant sur le bouton « procéder au paiement ».

Les acheteurs déjà enregistrés peuvent entrer leur adresse mail afin d'utiliser automatiquement leurs informations sauvegardées pour passer commande. Pour un premier achat, l'acheteur doit s'enregistrer en tant que nouveau client et créer un compte. L'acheteur visualise ensuite les détails de sa commande et accepte les conditions générales de vente ainsi que les règlements intérieurs des différents équipements. La commande est terminée dès que l'acheteur valide celle-ci et effectue le paiement en ligne. Il reçoit alors un accusé de réception de commande automatique par courrier électronique (confirmation de commande).

Les acheteurs sont tenus, lors de leurs premières commandes, de passer en caisses pour retirer leurs cartes magnétiques.

Tarifs et modalités de paiement

Toutes les commandes sont payables en euros.

Le règlement est effectué au moment de la commande :

- o en ligne par carte bancaire pour l'achat des produits au comptant
- o directement en caisse :

- pour l'achat des produits et abonnements à régler au comptant avec tous moyens de paiements autorisés (CB, Espèces, Chèque bancaire, Chèques vacances).
- pour les abonnements annuels musculation, balnéo et musculation-balnéo, possibilité de mettre en place une mensualisation par prélèvement SEPA depuis le 1^{er} octobre 2024. Le premier paiement s'effectue en caisse. En cas d'impayé(s), la carte d'accès sera bloquée, un titre exécutoire et le service de gestion comptable (Trésor public) pourra engager des poursuites.

La durée de validité d'une entrée unitaire est de 3 mois à compter de la date d'achat.

La durée de validité d'une carte à entrées multiples est de deux années à compter de la date d'achat.

Le professionnel se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, conformément à la délibération tarifaire en vigueur.

Le(s) produit(s) sera (seront) facturé(s) sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande. Le prix des produits commandés sur le site et la date de commande en question font foi. Les produits demeurent la propriété du professionnel jusqu'au paiement complet du prix.

Titre d'accès

Tout achat concernant les activités permet la délivrance d'un titre d'accès.

En ce qui concerne les activités non encadrées :

- L'achat permet soit la délivrance d'un titre d'accès, soit la délivrance d'un titre de réservation, en fonction des abonnements détenus par l'acheteur.
- La carte d'abonnement ou le titre d'accès devra être présenté devant le tourniquet de contrôle d'accès situé à l'accueil des différentes piscines afin d'en déclencher l'ouverture.
- Le QR CODE généré par la réservation devra être présenté à l'entrée des activités réservées. Il pourra être imprimé ou présenté via un support numérique type smartphone.

Rétractation et exceptions

Conformément à l'article L.121-21-8 du Code de la Consommation, l'utilisateur dispose d'un droit de rétractation sauf exceptions prévues à l'article L.221-28 du même Code pour lesquelles l'acheteur ne bénéficie pas du droit de rétractation.

Perte et vol

En cas de perte ou de vol de la carte d'accès, l'utilisateur doit en informer immédiatement le centre aquatique Atlantis par courriel à equipement.aquatique@arlysere.fr afin d'en bloquer l'utilisation.

La Communauté d'Agglomération Arlysère ne saurait être tenue responsable pour une utilisation abusive de la carte d'accès découlant d'un vol ou d'une perte non annoncée par l'utilisateur. L'utilisateur peut obtenir une nouvelle carte sur demande en écrivant un courriel à equipement.aquatique@arlysere.fr. Le coût d'une carte sera demandé à l'utilisateur au moment du retrait de la nouvelle carte auprès de l'accueil de la piscine.

Responsabilité

Le professionnel a pour toutes les étapes de prise de commande ainsi que pour les étapes postérieures à la conclusion du contrat une obligation de moyens. Dans tous les cas, la responsabilité du

professionnel ne pourrait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure.

De même, la responsabilité du professionnel ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

Langue et droit applicable

Les présentes conditions générales sont établies en langue française.

Ces conditions générales de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du professionnel. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Protection des données personnelles

Les informations recueillies dans le cadre de la mise en place de la billetterie en ligne font l'objet d'un traitement par Arlysère. Ces données sont exclusivement destinées aux services internes et ne sont pas conservées au-delà des délais réglementaires en vigueur.

Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, l'acheteur dispose d'un droit d'accès, d'un droit d'opposition et d'un droit de rectification de vos données. Il bénéficie dans certains cas, d'un droit de suppression, de limitation du traitement et d'un droit à la portabilité de vos données.

Il peut exercer ses droits par courriel à l'adresse contact@arlysere.fr ou par courrier à l'adresse du siège de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Pour plus d'informations sur la gestion de vos données, notre Politique de Confidentialité est disponible sur simple demande.

Service clientèle et suivi de commande

Pour toute information, nous sommes à votre disposition :

Centre Atlantis d'Ugine

Adresse : 869, avenue Ernest Perrier de la Bathie

73400 UGINE

N° de téléphone : 04 79 89 00 89

Adresse mail : equipement.aquatique@arlysere.fr

Fait à Albertville, le 10 octobre 2025

Nathalie MONVIGNIER MONNET

Conseillère déléguée

